

# Neuville mag

ÉTÉ 2024 • N°17



[www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr)

Le dossier

**Neuville restaure le lien** avec la Saône *p. 4-5*

**Le village Olympique**  
vous attend ! *p. 11*

neuville  
sur saône  
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

# Rencontrez vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à [cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr) ou au 04 72 08 72 20.

## GRUPE MAJORITAIRE

**Éric Bellot**, Maire de Neuville-sur-Saône

**Adjoints** : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamertery** (Mobilité, environnement, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits et des chances), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire), **Anne Morel** (Finances, commande publique, systèmes d'information), **Yves Arteta** (Vie associative, sport)

**Conseillers délégués** : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité),

**Véronique Chiavazza** (Culture), **Kamal Djemaa** (Restauration scolaire), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Mességué** (Administration générale et proximité), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique) **Roger Pedoja** (Offre de santé),

**Conseillers municipaux** : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

## GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Thomas Manikas

# Vos services utiles

## HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

### Accueil Mairie

[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 70 00

[www.neuvellesursaone.fr](http://www.neuvellesursaone.fr)

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

[ccas@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:ccas@mairie-neuvellesursaone.fr) - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

### Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

## ENFANCE

### Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles  
Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)  
[pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 37 10  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

**Ludothèque** Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 07 88 05 92 20  
Ouvert deux mercredis par mois de 10h à 12h et tous les mercredis de 15h à 18h (hors vacances scolaires), deux samedis par mois de 10h à 12h30

### Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents (0/4 ans)  
Espace Familles, 1 rue Rey Loras  
04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76

Fermeture temporaire.

Réouverture prévue en septembre 2024

### Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde  
2 avenue Marie-Thérèse Prost  
[mdm.neuille@grandlyon.com](mailto:mdm.neuille@grandlyon.com) - 04 28 67 24 50

### Relais Petite Enfance (RPE)

#### Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels  
Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 78 98 28 64  
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

## MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy

[mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h

Horaires d'été Médiathèque du 21 juin au 2 septembre

Mardi et vendredi : 9h-13h / Mercredi et samedi : 9h-16h

Inscription et prêts gratuits pour tous

## SOLIDARITÉ

### Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

[ad69.neuille@restosducoeur.org](mailto:ad69.neuille@restosducoeur.org)

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis

de 13h30 à 16h

### Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

[secours.populaire.neuille@orange.fr](mailto:secours.populaire.neuille@orange.fr)

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

### Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

## AUTRES SERVICES

### Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00  
[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr)

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar, uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur  
[ad69.neuille@restosducoeur.org](mailto:ad69.neuille@restosducoeur.org) - 04 72 08 95 87

### Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public (horaires d'été jusqu'au 31 octobre) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h (fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

### La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h

Infos : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)



# Sommaire

ÉTÉ 2024 • N°17

04

Le dossier

**NEUVILLE RESTAURE LE LIEN AVEC LA SAÔNE**  
ESPACES PUBLICS

06

FINANCES

08

VIE LOCALE

09

SOLIDARITÉ

10

ÉDUCATION

11

SPORT - LOISIRS

12

CULTURE

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ

À NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Neuille mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot

Rédaction, réalisation : Service Communication

Maquette : Le Meccano graphiste

Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Philippe Juste, associations, Freepik, Vecteezy, Métropole Grand Lyon, Mathilde Soundron, Foyer Saint Léonard, Ilex paysage + urbanisme, éditions du poutan

Impression : Public Imprim

Tirage : 3700 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications Imprim'vert® / ISO 9001

Distribution : MILEE



Mesdames, Messieurs,  
Chères Neuilloises, chers Neuillois,

Le projet d'aménagement des quais de Neuville, que nous vous présentons en pages intérieures de ce magazine, fait suite à une large concertation à laquelle vous avez été conviés, et pour laquelle vous avez aussi peut-être apporté votre contribution.

Je rappelle également que nous nous étions prononcés, lors de la campagne pour les élections municipales de 2020, pour un aménagement des bords de Saône en lieu de promenade, renforçant sa végétalisation.

Les résultats de cette concertation publique, organisée entre janvier et mars 2023 par la Métropole de Lyon, font apparaître une demande très majoritaire de végétalisation et d'apaisement de l'espace public. La demande de stationnement a aussi été formulée, mais dans une proportion moindre. Quand on sait qu'aujourd'hui 68 % de l'espace public des quais sont dédiés à la voiture, on peut se dire qu'un rééquilibrage est possible.

**C'est exactement ce qui est proposé dans le projet des quais de Neuville.**

Je ne voudrais pas que la parole des Neuillois, votre parole, soit confisquée par des intérêts qui ne sont pas les vôtres.

Ces derniers temps, nous avons entendu les inquiétudes de nombreux professionnels qui pensent encore, à rebours de toutes les études et de toutes les perspectives, que leur activité est tributaire de la seule circulation automobile.

Nous écoutons aussi avec attention tous ces non-neuillois qui aimeraient bien que rien ne change, et que le Neuville, qu'ils fréquentent quelques heures par semaine, pour y consommer les services qu'ils ne trouvent pas chez eux, reste un vaste et commode parking pour leur voiture individuelle.

**Mais vous, les Neuillois, dans tout ça ?**

Eh bien ce projet pense à vous, tout simplement. À votre qualité de vie, à votre rapport à la Saône, à votre mobilité, à l'accessibilité de vos services, de vos commerces et de votre marché. L'attrait de la ville ne s'en trouvera que renforcé, nous en sommes convaincus.

L'avant-projet proposé par la Métropole est particulièrement équilibré, il offre un meilleur partage de l'espace public, beaucoup plus qualitatif, tout en préservant d'excellentes capacités de stationnement. Une fois ce projet réalisé, il restera, je le rappelle, près de 1 500 places pour se garer partout dans la ville !

*"Ce projet pense à vous, tout simplement. À votre qualité de vie, à votre rapport à la Saône."*

*Bel été à vous !*  
*Eric Bellot*  
Maire de Neuville-sur-Saône

**Restez connectés à votre ville** avec l'appli mobile **CITYALL**

Recevez en temps réel l'information locale directement sur votre smartphone : événements, travaux en cours... Pour ne plus manquer aucune actualité !

**Téléchargez gratuitement l'application puis sélectionnez votre ville**





# Neuville restaure le lien avec la Saône !



## À Savoir

### Une démarche de concertation

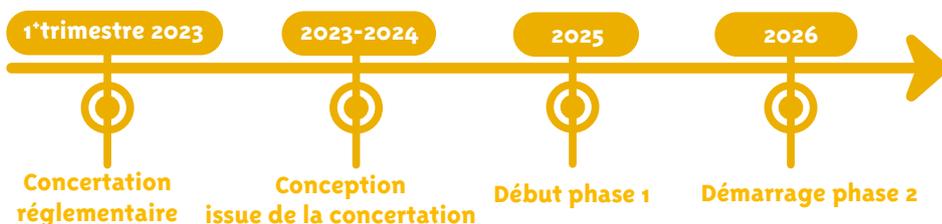
Pour imaginer les quais de demain et métamorphoser de façon structurante le cadre de vie des Neuvilleois, différentes phases ont été nécessaires au préalable.

À commencer par une large démarche de concertation réalisée auprès des habitants.

- Un questionnaire en ligne (ouvert jusqu'en mars 2022) a été proposé aux citoyens et a permis d'orienter le projet.
- En janvier 2023 une réunion publique s'est tenue, suivie d'une concertation ouverte jusqu'en mars 2023.
- En février 2024, une restitution des contributions a été organisée à l'Espace Jean Vilar.

**Elle a montré que les citoyens ont prioritairement souhaité plus de végétalisation de l'espace public, mais également un accès facilité à la Saône. Globalement, ils se sont positionnés en faveur d'un projet qui propose de rééquilibrer les usages de l'espace entre piétons, cyclistes et automobilistes.**

En réaménageant les quais de Saône, Neuville s'engagera à renouer le lien avec la rivière grâce à un projet d'envergure. Porté par la Métropole et soutenu par la Ville, il concerne les quais hauts et bas, les espaces publics environnants et la requalification de l'axe nord/sud traversant la commune, de l'avenue Carnot au rond-point Burdeau/Dugelay.



## Une circulation apaisée et un marché plus fonctionnel

Ce projet de requalification des quais de Saône va démarrer au 1<sup>er</sup> semestre 2025 par le côté nord du pont et comprendra un périmètre situé entre l'avenue Jean-Christophe et les parkings Verdun et Nymphée. Sur cette zone située au plus près des habitants, à proximité immédiate du parc d'Ombrevau, sera installé le marché hebdomadaire, avec le même nombre d'étals, lui offrant ainsi un accès bien plus sécurisé. Pour cela, l'avenue Jean-Christophe sera décalée, une portion de la rue Rey Loras sera fermée et les 2 parkings proches du parc seront agrandis. Ce projet a d'ores et déjà reçu l'adhésion des commerçants non sédentaires.

En lieu et place de l'actuel marché nord, la Métropole va aménager un parc en partie haute des quais et renaturer le bas-port. ■

## LA PASSERELLE\*\* en bref

En complément de ces aménagements, le projet d'installation d'une passerelle dédiée aux modes actifs, accolée au pont de Neuville a été lancé. Un aménagement indispensable pour une traversée en toute sécurité des vélos et piétons, et qui permettra de raccorder la Voie Lyonnaise n°3 à la Voie Bleue sur les berges de la Saône. À l'occasion de ces travaux, le pont sera rénové.

Programmée pour 2028, la création de cette passerelle est en totale adéquation avec la piétonisation de la rue Victor Hugo, située juste dans l'axe de la future passerelle. ■





# Renaturer et reconquérir les berges

L'engagement fort de la Métropole dans cette opération d'envergure apporte une forme de réparation à la commune qui, en 2013, avait été exclue de l'opération des « Rives de Saône ». Celle-ci consistait en l'aménagement des bords de Saône rive gauche, de Lyon à Rochetaillée, et s'était arrêtée... aux portes de Neuville.

## Un réaménagement

pour changer la Ville, améliorer la qualité des espaces publics et valoriser le patrimoine

Prendre possession des bords de Saône, telle est l'ambition forte affichée par ce réaménagement des quais. Orientés plein Ouest et situés juste en face de l'imposante silhouette du Mont d'or qui se détache du ciel, sous l'ombrage de platanes centenaires et de beaux micocouliers, les quais offrent un panorama idéal pour se reconnecter à un environnement unique.



**Côté stationnement** Une étude très détaillée sur le stationnement a été réalisée par la Métropole avec des comptages réguliers (jours et horaires différents) opérés sur les parkings du centre-ville. L'étude révèle que le taux d'occupation (un maximum de 80 % des 521 places du périmètre) n'est jamais saturé en dehors du vendredi matin, jour de marché. Elle confirme que des possibilités existent pour faciliter le stationnement dans le centre. Parmi elles, il s'agira :

- D'améliorer la signalétique et l'accès aux parkings
- D'indiquer le temps pour rejoindre le centre à pied
- De faire évoluer le stationnement payant
- De faciliter aussi l'utilisation d'autres modes de déplacement

**La suppression prévue des 125 places de stationnement pourra largement être compensée par une meilleure utilisation des 1500 places restantes ! ■**

### LES QAIS DE SAÔNE

## En chiffres

1 km d'espace public sera réaménagé et végétalisé.

1 marché hebdomadaire avec plus de 100 exposants à réorganiser.

4M€ HT coût des travaux de la phase 1 supporté par la Métropole. Neuville-sur-Saône prendra en charge l'aménagement de l'éclairage public.



## INTERVIEW



**Anne Morel**

Adjointe aux  
Finances et marchés  
publics

### Comment avez-vous conçu ce budget ?

*C'est peu dire que ce budget 2024 a été difficile à élaborer.*

*Comme la plupart des collectivités, nous nous heurtons à une succession de conjonctures défavorables, avec des dépenses incompressibles en forte hausse, et une dynamique des recettes en berne, voire en baisse nette.*

*L'exercice 2024 et son redoutable effet de ciseaux, entre hausse des dépenses et stagnation des recettes, pourraient conduire, si rien n'est fait, à une dégradation durable de sa situation rendant plus difficile, voire impossible, l'indispensable production de services publics pour tous. Faute d'une épargne suffisante, elle priverait aussi la Ville de sa capacité à investir pour l'avenir.*

### Malgré ce contexte, maintenez-vous un haut niveau d'investissement ?

*Au gré des crises successives que nous avons traversées depuis 2020, Neuville aura fait beaucoup pour protéger ses habitants et développer l'accès de tous à des services publics de qualité. Dans le même temps, la Ville a engagé un plan d'investissement inédit, près de 21 millions d'euros sur le mandat, visant à la fois à maintenir et développer la qualité de ses services, comme l'amélioration de la performance énergétique globale du patrimoine bâti municipal.*

### Le budget 2024 est-il empreint de réalisme, prudence et de responsabilité ?

*Cet effort inédit d'investissement dans les biens communs s'opérera sans recours excessif à l'emprunt, grâce à la culture de la recette développée dans les services depuis 2020, afin de rechercher toutes les voies possibles de subvention pour les projets. Mais c'est aussi dû à l'excellent niveau d'épargne que la ville a, jusqu'ici, su préserver pour autofinancer ses besoins. Dans ce contexte, afin de préserver ces équilibres et dans un esprit de responsabilité, nous assumons d'augmenter de trois points la principale recette fiscale de la Ville, la Taxe foncière sur les propriétés bâties.*

*Ce n'est évidemment pas une décision facile, mais nous vous la proposons en responsabilité, afin de ne pas insulter l'avenir et laisser à nos successeurs, des finances saines et une capacité à investir encore. ■*



# Un budget

## ●●●● Les grands projets

### 16 millions d'euros sur le mandat 2020-2026

#### Le complexe Marie-Paradis

Un nouvel équipement sort de terre en lieu et place de l'ancien Cosec. Avec ses matériaux bio-sourcés, le complexe Marie Paradis répondra aux besoins des utilisateurs grâce à un bâtiment repensé, agrandi, plus fonctionnel et économe en énergie. L'équipement devrait ouvrir aux usagers à l'automne prochain.



8 050 000 €

#### Une nouvelle cuisine centrale

C'est en 2025 que débiteront les travaux de la nouvelle cuisine centrale et de son espace de restauration. Un équipement attendu, plus adapté pour la production des repas, il permettra surtout une meilleure capacité d'accueil des élèves, avec un self pour les élémentaires et une zone de repas pour les maternelles.



5 778 000 €

#### L'espace Petite enfance

Les travaux de restructuration de cet espace Petite enfance permettront d'offrir aux familles de meilleures prestations avec une capacité d'accueil de 24 places à temps plein. Il comprendra un espace dédié au multi accueil et des espaces mutualisés. Son programme de réhabilitation mise sur la performance énergétique.



1 980 000 €



responsable

# Le budget en chiffres

BUDGET PRIMITIF 2024

22 465 000 €

AUTOFINANCEMENT

1 063 252€

DETTE en cours au 1er janvier 2024

1 391 206€

soit un taux d'endettement de 11,54%

FISCALITÉ

34,68%

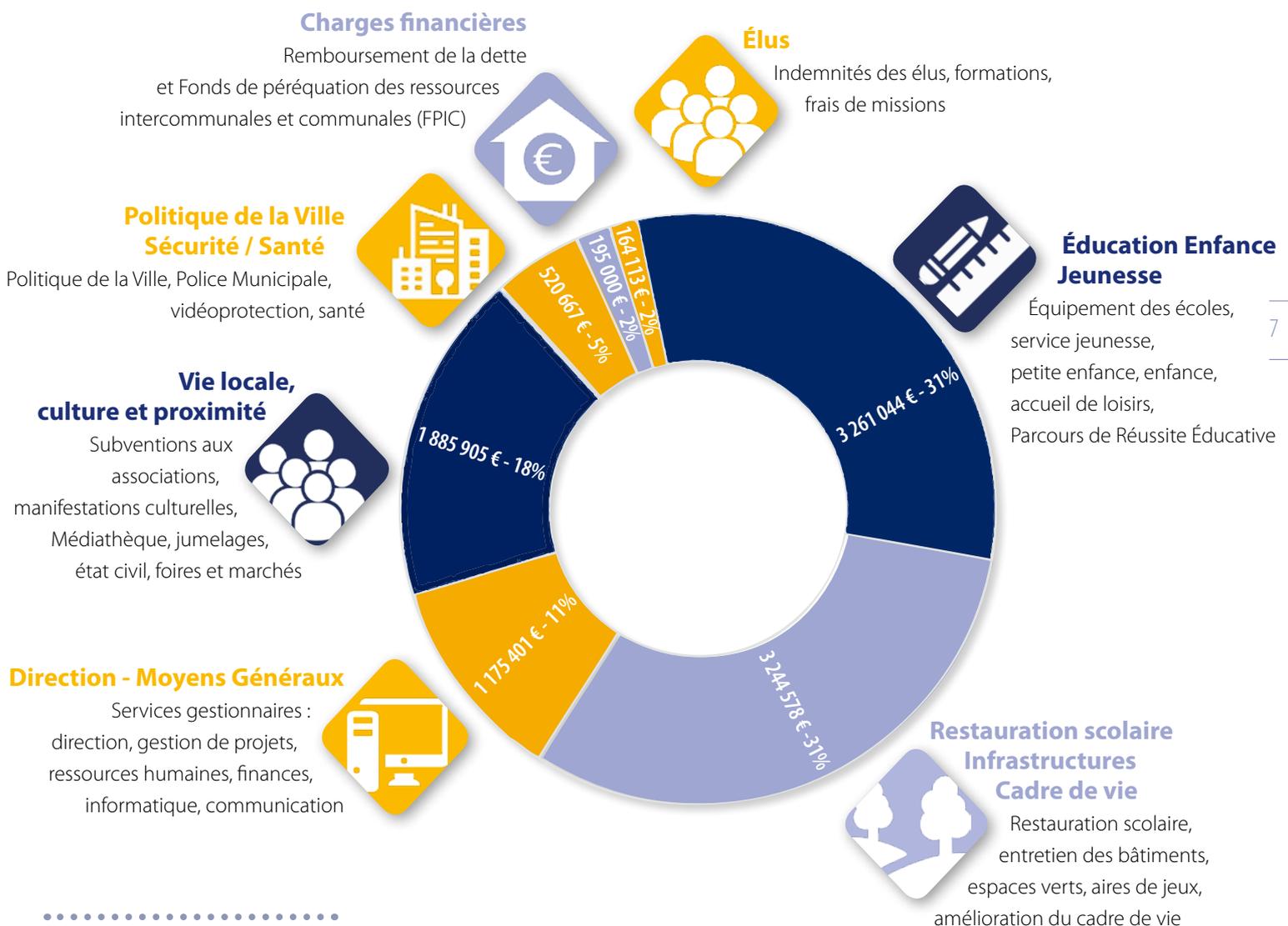
taxe sur le foncier bâti (TFB)

24,62%

taxe sur le foncier non-bâti (TFNB)

## Les dépenses de fonctionnement

10,5 millions d'euros (y compris masse salariale)



## Les investissements courants

1,18 million d'euros

Cette enveloppe sera consacrée aux indispensables travaux de voirie, au maintien de l'Espace Naturel Sensible du Vallon des Torrières, à l'entretien des bâtiments communaux. Il servira aussi à la réfection du court de tennis n°2, au lancement d'études en vue de la réalisation du futur Centre Technique Municipal. Enfin, la Ville investira pour remplacer du matériel pédagogique dans les écoles, des équipements nécessaires au fonctionnement de l'Espace Jean Vilar, au service des Espaces Verts et à la Médiathèque...

## Le Comité des Fêtes Source de convivialité

Fondé il y a 10 ans, il s'est solidement ancré dans le tissu social et culturel local. Sa mission ? Faire vibrer la ville au rythme des festivités et perpétuer les traditions qui lui sont chères. Chaque année, il organise différents événements. En complément, le Comité des Fêtes joue également un rôle important dans le renforcement du sentiment d'appartenance à la commune. Il crée des occasions précieuses de se réunir, d'échanger et de tisser des liens durables dans un esprit de convivialité.

Restez au courant des événements à venir, sur sa page Facebook et son site internet.

Renseignements : [www.cdf-neuille.com](http://www.cdf-neuille.com) ■

### NOUVEAU SITE INTERNET

## CentreNeuille

Un an de travail aura été utile à la réalisation de ce nouveau site qui se veut plus moderne et en cohérence avec les atouts de la commune : attractivité commerciale, centralité des services, lieux culturels et de promenades... avec comme objectifs :

- La mise en avant de la richesse du commerce neuillois.
- La présentation du service d'accompagnement aux porteurs de projet.
- Les possibilités de stationnement et d'accessibilité de la ville, la présentation des ses infrastructures.
- Un agenda des temps forts de la ville relayé sur le site de tourisme Visiter Lyon.

Rendez-vous sans plus attendre sur <https://www.centreneuille.com/> ■

## Nouvelles adresses à Neuville

### ANTO'S BAR ET CAVE

2 place Ampère. Ouvert du mardi au vendredi de 17 h à 1h et le samedi de 14h à 1h. Retrouvez cet établissement sur les réseaux : Instagram (@antosbar69) et Facebook (antosbar69) / 0682234202

### LE CINQ - Restaurant

5 Rue Ambroise Pauffert. Ouvert du mardi au samedi de 11h à 15h et de 18h à minuit. Tél. : 04 82 91 59 23 ■

# Quartiers populaires Métropolitains

12 avril, signature du nouveau contrat de ville métropolitain 2024-2030

Il concerne les quartiers de la Source et de l'Écho à Neuville-sur-Saône, ainsi que ceux des Marronniers et du Nouveau Centre à Fontaines-sur-Saône. Cet engagement se traduit par une nouvelle Convention Locale d'Application (CLA) de la politique de la ville qui vise à maintenir les efforts partenariaux et financiers dans ces quartiers et entend répondre aux besoins des habitants, grâce à une action ciblée. La CLA comporte différentes thématiques portant sur le dynamisme des quartiers, la qualité de l'habitat, l'éducation et l'accès aux droits, l'emploi, les mobilités, l'inclusion mais également, la culture, le sport et la santé pour tous. Sur la période 2024-2030, ces thématiques se déclineront en actions concrètes.

Parmi elles, le soutien apporté à l'Espace de Vie Sociale, le maintien de l'action Tri-box et l'accès à la Bricothèque gérés par AIDEN, la poursuite du Programme de Réussite Éducative, l'amélioration de l'accès aux droits via les services proposés par le conseiller numérique (les lundis, mardis et un vendredi sur deux). Il s'agira également de maintenir l'offre des sorties culturelles pour les habitants de ces quartiers, de développer les actions de promotion de la santé en soutenant par exemple celles du conseil local de santé mentale. Une nouvelle convention qui confirme l'engagement de la Ville et de la Métropole aux côtés des quartiers populaires. ■



## Atelier vélos

Faites réviser votre 2 roues !

Depuis le mois d'avril, le camion de l'association AIDEN s'installe dans le parc d'Ombrevail (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis et 1<sup>er</sup> samedi du mois) pour proposer un service gratuit de révision de vélos. Chacun peut venir faire contrôler l'axe d'une roue, la fourche, les freins ou encore le jeu du pédalier de sa bicyclette grâce au savoir-faire

des bénévoles en réinsertion. À l'issue de leur intervention, ils ne manqueront pas de vous dispenser les conseils utiles en termes de sécurité et de pannes les plus courantes. Sur le stand vous pourrez également faire l'acquisition de vélos de récupération, recyclés et remis à neuf à un prix imbattable ! ■

## Commémoration du 12 juin 1944

Souvenons-nous des 22 civils fusillés à Neuville

En juin 1944, au début de la Libération, un plan d'élimination est appliqué par les forces d'occupation Allemandes à un grand nombre de prisonniers du fort Montluc. Parmi eux, le 12 juin 1944, 23 prisonniers sont transportés à Neuville, montée du Parc, où ils sont fusillés vers 20h, à proximité du lieu dit « La Chaumière ». De ce triste épisode, on dénombre 2 rescapés, l'un mourra dans la nuit à l'hôpital de Neuville, l'autre sera sauvé et soigné par un habitant du hameau de la Cage, situé non loin du lieu de la fusillade. Le lendemain matin, les fusillés sont mis en terre au cimetière de Neuville. Le blessé décédé à l'hôpital est ensuite enterré le 14 juin. Il s'agissait d'André Ouagne, seul fusillé identifié grâce à un morceau de papier portant son nom et trouvé sur lui.

Tous les fusillés sont par la suite reconnus par leur famille entre novembre 1944 et 1945. Tous seront exhumés et emmenés dans le cimetière de leur commune, à l'exception du Capitaine Fould, aujourd'hui encore inhumé au cimetière de Neuville-sur-Saône. Un monument élevé par la municipalité sera inauguré le 6 mai 1945, en présence de Roger Bossé, le seul rescapé de la fusillade. Depuis 80 ans, chaque 12 juin, une commémoration est célébrée en mémoire de ces 22 fusillés. Cette année, à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire, l'association Neuville Histoire et Patrimoine propose une exposition sous le péristyle de la Mairie. La cérémonie se tiendra à 17h au Monument des fusillés du Parc (montée du Parc). ■



## Solidarité

# Aides au logement : les dispositifs utiles

Vous souhaitez améliorer l'isolation de votre habitat, réduire vos factures d'énergie ou rénover votre logement ? Propriétaires ou locataires, sachez que de nombreux dispositifs existent pour répondre à vos besoins

### Fonds de solidarité pour le logement (FSL)



Vous devez faire face à des dettes de loyers, au paiement d'une caution, à des frais d'agence ou d'huissier ? Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous pouvez bénéficier d'aides via le Fonds de solidarité pour le logement (FSL). Selon vos ressources et la nature de vos difficultés, le FSL peut vous aider à régler tout ou partie de vos impayés.

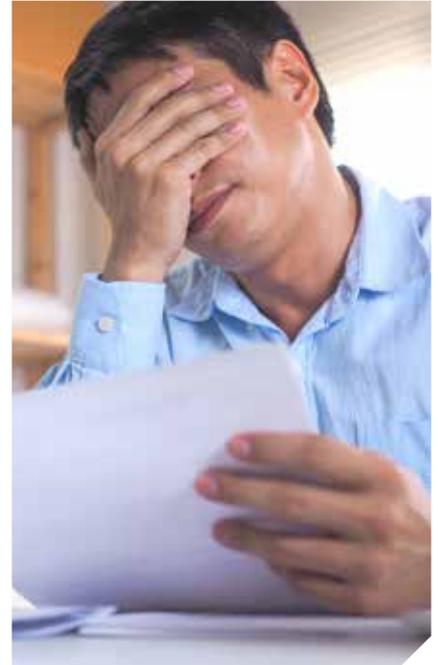
**Renseignement : Maison de la Métropole à Neuville (2 av. M.-T. Prost) : 04 28 67 24 50**

### Fonds de solidarité de l'énergie (FSE)



Vous avez besoin d'accompagnement pour maîtriser vos factures d'énergie et d'eau ? Le FSE intervient, quant à lui, pour couvrir des impayés énergétiques. Ouvert aux personnes en logement social ou privé en difficulté, ce fonds sert, après l'examen du dossier, à régler tout ou partie d'une dette énergétique contractée auprès d'un fournisseur d'électricité, d'eau ou de gaz.

**Pour tout savoir sur les aides dispensées par la Métropole de Lyon en faveur du logement : <https://www.grandlyon.com/services/habitat-et-logement>**



### Écoréno'v



Ce service de la Métropole de Lyon est destiné à conseiller et accompagner les projets d'éco-rénovation de l'habitat, qu'il soit privé ou social. Il accompagne la rénovation thermique d'un bâtiment ancien pour atteindre un niveau de performance énergétique équivalent à celui d'un bâtiment basse consommation. Il apporte une aide à l'audit énergétique, à la maîtrise d'œuvre et aux travaux.

**Renseignement auprès de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon (ALEC) : <https://www.alec-lyon.org/>**



### Solidaires pour l'habitat (SOLIHA)



Solidaires pour l'Habitat Rhône et Grand Lyon (SOLIHA) œuvre pour améliorer les conditions d'habitat des personnes modestes. Ce réseau associatif national, engagé dans la transition écologique et solidaire, agit pour que chacun puisse se loger dans de bonnes conditions, vivre dans un logement abordable, adapté et économe en énergie.

**En savoir plus : <https://rhone.auvergnerrhonealpes.soliha.fr/>**



## Focus pour... MIEUX CONNAÎTRE SES DROITS

Plusieurs services présents à Neuville peuvent vous aider gratuitement à mieux connaître vos droits et faciliter vos démarches.

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS de Neuville-sur-Saône est la porte d'entrée pour l'accompagnement social des personnes en difficulté. Il les oriente vers les services compétents et enregistre les demandes d'aides ou de logements sociaux. *Contact : 0 8000 69250 (numéro vert gratuit).*

### PIMMS Mobile

Vous accompagne dans vos démarches administratives et se mobilise pour l'accès au droit de tous.

*Permanences sans rdv les lundis de 9h30 à 12h30 sur le parking de l'Espace Jean Vilar et de 13h15 à 16h15 dans le quartier de la Source (impasse Prandière).*

À noter : fermeture possible en août.

### Conseiller numérique

Pour devenir autonome dans vos démarches numériques, rencontrez Valentin Méhu *les lundis (9h-12h/13h-17h) et mardis (13h-17h) au 6 impasse de la Tatière ou le mardi (9h-12h) à l'EVS (impasse Prandière).* **Contact : 07 67 60 52 12**



## EN BREF

### « Bonjour » le guide pour l'entrée au collège

**Afin d'aider les 86 élèves de CM2 de la commune à franchir l'étape de la rentrée en 6<sup>ème</sup>, la ville offre, cette année, un guide spécialement conçu pour entreprendre cette nouvelle aventure avec confiance, curiosité et sérénité.**

Il a été spécialement conçu en réponse aux questions que se posaient des élèves de CM2 : environnement scolaire, espaces et lieux pour apprendre à se ressourcer en dehors du collège, prévention sur les thèmes sensibles (harcèlement, puberté, usage des écrans...).

Ce guide, regorgeant de conseils pratiques et d'anecdotes vécues, fera découvrir de façon ludique et positive ce nouvel univers en passant par le décodage des mystères de la vie collégienne. Un bel outil pour accompagner et sensibiliser tous les jeunes. ■



## L'actu du côté de la petite enfance

**Auparavant géré par l'association Alfa3A, le relais itinérant Les P'tits Copains du Val de Saône a été repris en régie par la ville de Neuville depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

Les communes partenaires (Neuville, Fleurieu, Montanay et Rochetaillée) ont signé une entente intercommunale pour la gestion du Relais Petite Enfance (RPE).

Le RPE est un lieu de ressources pour les parents, les assistantes maternelles et les enfants. Il accompagne les familles dans la recherche d'un mode de garde et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel. La responsable animatrice apporte également un soutien à la parentalité et organise des temps collectifs à l'éveil et la socialisation des enfants.

Le RPE accompagne les assistantes maternelles dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité. Il dispense des informations sur la profession, le droit du travail. Plus largement avec les partenaires de la commune, il valorise les métiers de la petite enfance dans un contexte de pénurie de personnel qualifié. Le relais comptabilise 67 assistantes maternelles agréées sur l'ensemble du territoire en 2023.

**À ce titre, une semaine des métiers de la petite enfance aura lieu du 1<sup>er</sup> au 5 juillet.**

Durant cette semaine, la petite enfance sera mise en avant avec une proposition d'animati-

tions immersives propices aux découvertes sensorielles pour les jeunes enfants. Une exposition sur le métier et le parcours d'assistant maternel sera également proposée au public. Cette action sera organisée en partenariat avec la PMI et les acteurs de la petite enfance du territoire.



### ACCUEIL DU PUBLIC AU RPE

## en bref

L'accueil du public a lieu sur rendez-vous à l'Espace Famille de Neuville les lundis de 14h30 à 18h, les mardis 13h15 à 16h15 et les jeudis de 13h15 à 18h.

Les temps collectifs sont proposés de 8h30 à 11h30 (en période scolaire) :

- Les mardis : Espace Petite Enfance à Neuville.
- 2 lundis par mois : Local périscolaire à Montanay.
- 2 jeudis par mois : Espace Fleurieu (à proximité de la Médiathèque).
- 1 jeudi par mois (plus 1 en janvier, 1 en mai et 1 en juin) : Local périscolaire à Rochetaillée.

**Renseignements auprès de l'animatrice du RPE : 06 49 39 42 18 ■**

## LES ACCUEILS DE LOISIRS SONT OUVERTS PENDANT L'ÉTÉ



### Accueil 3/11 ans

Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août et du lundi 26 au vendredi 30 août de 8h à 18h30. Inscriptions pour les Neuvilleois à partir du lundi 10 juin, pour les extérieurs le lundi 1<sup>er</sup> juillet.

**Pôle Enfance de la Mairie :**

**04 72 08 37 10**

**[pole.enfance@mairie-neuillesursaone.fr](mailto:pole.enfance@mairie-neuillesursaone.fr)**

### Club 10/13 ans

Du lundi 8 juillet au vendredi 2 août. Pré-inscriptions du mercredi 5 juin au vendredi 14 Juin inclus. Inscriptions à partir du lundi 17 juin et jusqu'à épuisement des places.

**MJC : 06 98 36 27 28**

**[club1013@mjcneuville.com](mailto:club1013@mjcneuville.com)**

### Espace jeunesse 14/17 ans

Du lundi 8 juillet au vendredi 9 août. Programmation d'animations et permanences d'inscription à paraître courant juin.

**Pôle Enfance de la Mairie :**

**04 72 08 37 10**

**[pole.enfance@mairie-neuillesursaone.fr](mailto:pole.enfance@mairie-neuillesursaone.fr) ■**

# Le village Olympique vous attend !

Une journée unique à vivre à Neuville

Pour cette journée exceptionnelle du vendredi 21 juin, jour du passage de la Flamme Olympique, Neuville sort le grand jeu !

• **À 13h15**, la torche sera allumée devant la Mairie et le relais s'élançera sur un parcours d'1,5 km, pour rejoindre le site de Sanofi, paritaire officiel des Jeux Olympiques.

> **À noter que la circulation et le stationnement seront modifiés (voir infos dans La p'tite feuille juin n°37)**

• **Dès 14h** de nombreuses animations vous attendront dans le village olympique dressé pour l'occasion dans le parc d'Ombrevail.

Au programme : des animations proposées par les clubs sportifs de la Ville (BMX, athlétisme, danse, gym, tennis, escrime, haltérophilie, hand ball, parade nautique...), mais aussi un spectacle de reconstitution antique et de nombreuses démonstrations ! ■



## BRÈVES

### Danse en Val de Saône Belle fin de saison en perspective

Le spectacle de fin de saison se déroulera le dimanche 16 juin (17h) à l'Espace Jean Vilar. Pour l'occasion, les élèves proposeront le ballet Coppelia (en 1<sup>ère</sup> partie) et différentes pièces chorégraphiques en 2<sup>nd</sup>e partie. Tarifs : 9€ / gratuit pour les moins de 8 ans. Les inscriptions pour la rentrée de septembre, débiteront à partir du 17 juin (lors des cours). Des permanences se tiendront les 28, 29 et 30 août (16h à 19h) et le 31 (10h à 12h) au 11, avenue Gambetta.

**En savoir plus : 06 60 96 43 04**

**Site: <https://www.danseenvaldesaone.fr>** ■

### Neuville Basket vous ouvre ses portes

Le club ouvre ses portes aux jeunes joueuses (nées entre 2016 et 2018) désireuses de se faire une place et de se surpasser sur le parquet ! Que vous soyez une joueuse expérimentée ou une novice pleine de promesses, n'hésitez pas à rejoindre le club. L'ouverture prochaine du nouveau gymnase pousse le club vers le progrès et la réussite. Ne tardez pas à vous inscrire et à faire partie de Neuville Basket !

**Contact : [www.neuville-basket.com](http://www.neuville-basket.com)** ■

### Finale historique pour le Neuville Montanay Volley Ball

Le 28 mars dernier, le Neuville Montanay Volley-Ball a fini par décrocher la 1<sup>ère</sup> place au championnat du Rhône Loisir niveau confirmé ! Si l'équipe n'était pas favorite ce jour-là, les joueurs ont fait preuve d'une grande détermination et sont parvenus à décrocher la victoire en terre conquise ! Ce trophée arrive 6 ans après le titre de champion du Rhône décroché en 2018, mais dans la catégorie loisir intermédiaire cette fois. La section loisir du club NMVB compte chaque année plus de 70 licenciés (avec ou sans compétition) et serait heureuse d'accueillir de nouveaux Neuvilleois pour la saison à venir.

**Renseignements : [nmvb.fr](http://nmvb.fr)** ■

## Le 21 juin c'est aussi la fête de la musique

Fête de la musique oblige, des concerts seront programmés avec à 18h la fanfare itinérante en centre-ville et l'atelier de chant polyphonique de la MJC, place Ampère. À 20h30, On the road, donnera un concert sur la scène du Parc d'Ombrevail ! ■



## La Médiathèque vient à vous

Cet équipement dédié à tous les publics développe de nouvelles actions, dans et hors les murs, afin de diversifier et attirer de nouveaux publics.

En partenariat avec le pôle Métropole de la Bibliothèque municipale de Lyon, le dispositif *Facile à lire !*, coordonné par le ministère de la Culture, est présent dans de nombreuses bibliothèques, dont Neuville ! Il propose une sélection de livres illustrés avec des récits de qualité, une mise en page aérée, un texte court, du vocabulaire simple, mais pas simpliste. Vous y trouverez toutes sortes de livres : romans, contes, albums, BD, biographies, livres d'art, poésie, beaux livres, documentaires... Cette sélection s'adresse à tous et particulièrement aux personnes éloignées

de la lecture, ou en cours d'apprentissage du français, en situation de handicap ou aux personnes âgées.

Vos bibliothécaires viennent aussi à votre rencontre à l'EVS pour différentes actions. *Les lectures sucrées* sont l'occasion d'échanger et de papoter autour d'un café et d'une sélection de livres. Ou encore, le *Café philo* qui se déroule en alternance à la Médiathèque et à l'EVS. Il offre la possibilité de débattre sur un thème donné, une rencontre animée par Nicolas Normand de Café philo Lyon. La Médiathèque propose aussi des activités

en direction des enfants avec les *Switch party*, tournois de jeux animés par les bibliothécaires.

Enfin, l'équipe de la Médiathèque Jacques Brel se rend aussi régulièrement auprès des seniors de la résidence autonomie Bertrand-Vergnais pour présenter des livres.

N'hésitez pas à participer à toutes ces activités au gré de vos envies et de votre inspiration (pensez à vérifier s'il faut vous inscrire préalablement ou pas).

**Renseignements : 04 78 91 21 40 ou**

**<https://www.mediathèque-neuillesursaone.fr>** ■

12

### BRÈVE

## Harmonie de Neuville

### Les heures musicales

Une à deux fois par mois, de petits concerts gratuits sont organisés à la Maison de la Musique par l'Harmonie de Neuville. Ces moments de musique au format court, permettent aux élèves de présenter leur travail et de jouer en public avec d'autres musiciens pour la toute première fois ! Portés par des professeurs toujours plus investis et des élèves très motivés, ces rendez-vous musicaux prennent de l'ampleur et font maintenant partie de l'ADN de l'école de musique. Cette année, les heures musicales ont permis à 120 jeunes musiciens de vivre l'expérience régulière de la scène, et de travailler collectivement autour de répertoires thématiques forts comme la musique russe, les Fables de La Fontaine, ou encore les musiques anciennes. Une nouvelle saison se prépare dès la rentrée 2024 !

**Renseignements : 06 69 98 51 04**  
**[www.harmoniedeneuville.fr](http://www.harmoniedeneuville.fr)** ■



## 2 auteurs Neuillois en herbe à découvrir !



L'un est attiré par l'univers graphique et humoristique des BD, l'autre est en quête d'une expérience, rencontre avec Jimmy Gas et Mathilde Soundron.

Depuis l'enfance Jimmy dessine beaucoup et s'intéresse à la BD, pourtant il ne pensait pas un jour être primé au festival d'Angoulême ! « Au fil des ans, j'ai affiné mon style et encouragé par mes amis et professeurs, j'ai finalement présenté ma candidature », explique-t-il.

À la 4<sup>e</sup> tentative il sera enfin primé en arrivant 2<sup>e</sup> dans la catégorie adulte !

Le jeune neuillois, travaillant pour les ateliers Saint Léonard à Couzon, est fier du temps consacré à cette aventure... à la fois la sienne et celle racontée dans les planches de sa BD bien sûr !

Pour Mathilde, lycéenne neuilloise, l'expérience s'est faite à la faveur d'une rencontre avec Alain Joubert, membre de la ligue de protection des oiseaux. Ce photographe cherchait une collaboration pour l'écriture d'un ouvrage sur les hirondelles venant nicher à Neuville. « Séduite par ce projet, j'ai consacré un été à rédiger les textes ». Un an plus tard l'ouvrage est sorti, une présentation du livre *Les hirondelles de fenêtré de Neuville-sur-Saône* a eu lieu à la Médiathèque au mois d'avril. Vous le trouverez en prêt sur place ou en vente dans les 2 librairies locales. ■

## Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

### Devoir de mémoire

En ce mois de juin, nous célébrons les 80 ans de la Libération et nous nous souvenons de ceux qui, au péril de leur vie, ont contribué à ce que nous vivions dans un pays débarrassé de l'occupation nazie.

Après le débarquement du 6 juin 1944, en guise de représailles, l'occupant nazi a procédé à des assassinats massifs de prisonniers, dont quelques 600 de la prison Montluc. Le 12 juin, 23 résistants en ont été extraits pour être exécutés au bord de l'actuelle avenue du Parc à Neuville. 22 périront. Ils avaient entre 19 et 51 ans et avaient choisi la désobéissance face à l'occupant et à un gouvernement collaborationniste.

Chaque année, nous nous souvenons de cet évènement et célébrons le courage de ces résistants, en présence de leurs familles qui viennent se recueillir devant la stèle dressée en leur mémoire. Nous avons le devoir de ne pas oublier. Ne pas oublier l'horreur des exactions nazies, ne pas oublier ce que l'extrême droite a engendré, ne pas oublier que contre ces idées et ces faits abjects, des hommes et des femmes se sont dressés. Ils ont désobéi et aujourd'hui nous les célébrons.

Ne pas oublier, à l'heure où le racisme est banalisé, ce à quoi la haine de l'autre peut mener.

Début juin se déroulent aussi les élections européennes. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les idées nauséabondes de haine de l'autre pullulent dans le débat public. Nous ne pouvons pas dire que nous ne savons pas ce qu'elles peuvent causer. Pour les générations futures, nous avons un devoir de mémoire.

### Les élus et élus de Mieux Vivre Neuville

## Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

Oui à l'embellissement des quais de Neuville non à la suppression de 125 places de parking qui pénaliserait les acteurs indispensables à la vie de la commune.

Nous soutenons le déplacement du marché pour le reconnecter avec le centre-ville et renforcer ainsi les liens précieux qui unissent commerces et habitants.

Nous encourageons activement l'adoption de modes de déplacement alternatifs, lorsque cela est possible, nous croyons également en la nécessité de répondre aux besoins variés de l'ensemble du Val de Saône et notamment de ceux qui contribuent à l'essor économique de Neuville : clients des commerces, coiffeurs, banques, patients des médecins et professions paramédicales, adhérents des associations... Tout ce qui fait qu'on aime Neuville...

Nous prônons une approche inclusive et participative dans l'élaboration du projet : la concertation avec tous les acteurs – habitants, commerçants, professions libérales, médicales – est essentielle. Nous sommes convaincus que la richesse des opinions et des perspectives enrichira la conception de ce projet.

Notre groupe porte une vision audacieuse et équilibrée pour Neuville et ses quais. Nous nous engageons à œuvrer pour que ce projet reflète les aspirations et les besoins de tous les citoyens dans un esprit de dialogue et de collaboration.

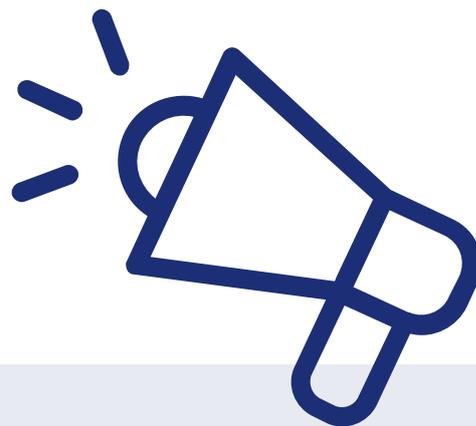
### Les conseillers Naturellement Neuville,

Gisèle COIN , Guillemette DEBORDE , Patrick SAILLOT , Christophe BRUNETTON  
naturellement-neuville@mairie-neuvellesursaone.fr  
et sur facebook : <https://bit.ly/NaturellementNeuville>

## Neuille ensemble

GRUPE MINORITAIRE

Texte non fourni





## La Ville sous le signe du Carnaval !

Toujours très attendu par les petits comme les grands, le carnaval a envahi les rues du centre-ville . En amont de cet événement, les partenaires de la petite enfance et les écoles se sont déguisés du 4 au 9 mars.

9  
mars



19-30  
mars

## Une chasse aux œufs grandeur nature

Un indice par jour, un œuf à découvrir... un gagnant, un gourmand ! Il s'agissait de trouver l'œuf de Pâques caché dans le centre-ville et de le remporter ! Un événement organisé par CentreNeuville et une occasion de mettre en avant les commerces de bouche Neuillois, partenaires de cette belle opération !



## La Grande lessive

Le Relais Petite Enfance, la Crèche Familiale, la Halte-Garderie le Petit Troubadour, la Maison Couleur, la Ludothèque et le Parcours de Réussite Éducative ont une nouvelle fois participé à ce projet participatif et éphémère qui consiste à suspendre les créations des enfants sur une corde à linge. Le thème de cette année : « faire des bulles ».

21  
mars





2 avril  
17 mai



## Exposition à la MJC La révolution des oeilletts

« Portugal 25 avril 1974, enfin la liberté ! », une expo pour explorer l'histoire politique et sociale du Portugal et comprendre les moments clés, mais aussi connaître les figures emblématiques de son histoire. C'est en présence du Consul du Portugal, du Maire et du directeur de la MJC, que le vernissage a eu lieu le 4 avril dernier.



4  
avril

## Carrefour de l'Amitié a fêté ses 50 ans !

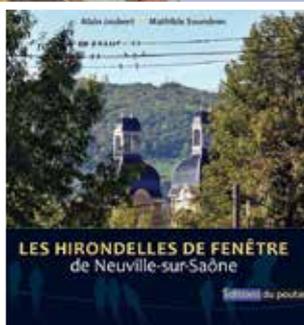
200 adhérents étaient présents à l'Espace Jean Vilar lors de l'AG de l'association le 4 avril dernier. L'occasion également de fêter les 50 ans du club en présence d'Éric Bellot, Maire de Neuville, de Françoise Laffly, Alain Bonnetain et Guy Chezeaubernard, qui n'ont pas manqué de rappeler les moments forts du club, de sa création à aujourd'hui. L'après-midi fut clôturé par une remarquable prestation du Neuville Jazz Orchestra.



12  
avril

## Présentation d'ouvrage

Présentation et séance de dédicaces du livre *Les hirondelles de fenêtrre de Neuville-sur-Saône* à la Médiathèque Jacques Brel. L'ouvrage est disponible en prêt à la Médiathèque et en vente dans les 2 librairies de la commune.



DU 5 JUIN AU 7 SEPT  
FERMETURE DU 27 JUILLET AU 19 AOÛT

# LE JARDIN ÉPHÉMÈRE

se met au sport à l'occasion  
des JEUX OLYMPIQUES

ANIMATIONS GRATUITES  
TOUS LES MERCREDIS  
DE 10H À 12H ET 16H À 18H

+ D'INFOS : [CENTRENEUVILLE.COM](http://CENTRENEUVILLE.COM)

Événement organisé par



En collaboration avec



En partenariat avec

